

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Band:** 30 (1973)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Vierumäki : premier institut des sports de la Finlande  
**Autor:** Meier, Marcel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-997456>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vierumäki — Premier institut des sports de la Finlande

Directeur: Tauno Juurtola

Photos: Marcel Meier

Traduction: DL

## Fondation de l'institut

Les premières mesures officielles pour la réalisation d'un institut des sports ont été prises en 1919, lorsque le gouvernement finlandais désigna un comité pour la planification d'un institut national.

Malheureusement, la situation économique très précaire à cette époque-là empêcha la mise en chantier de cet ouvrage. Le père de cette idée et le meneur fut le professeur Lauri Pihkala, auquel le sport finlandais doit énormément.

En 1920, le gouvernement désigna un second comité qui devait étudier avant tout l'encouragement de l'éducation physique au niveau national. Ce comité exigea, lui aussi, un institut national des sports chargé de former des maîtres d'éducation physique et des conseillers en matière de sport.

En 1927, on créa un syndicat de garantie qui prit en main la construction, l'organisation et l'activité de cours.

## Début de l'activité

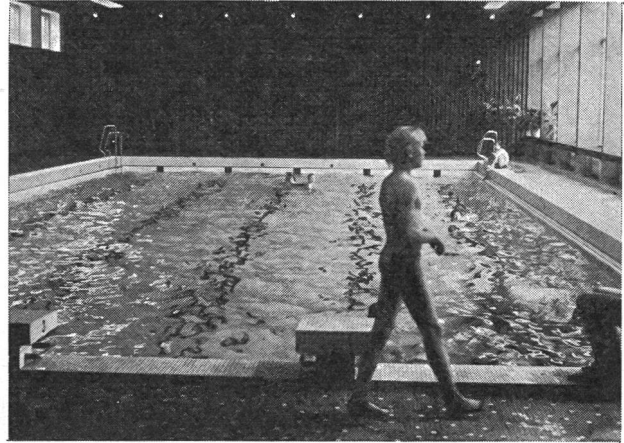
La direction de ce syndicat commença immédiatement l'activité de formation. Les premiers cours d'été furent organisés en 1927 et 1928 à Pälkäne près de Tampere et de 1929 jusqu'en 1932 à Kiviniemi sur l'isthme de Carélie. La formation comprenait alors avant tout des stages et des cours d'exercices pour les maîtres d'éducation physique et les conseillers en matière de sport. En juin 1932, on transféra l'activité à Vierumäki. L'emplacement devait répondre aux exigences suivantes:

- Bon emplacement du point de vue des voies de communications
- Le terrain doit être varié et adapté à la pratique de différents genres de sport de loisir et de compétition
- L'emplacement doit offrir de bonnes possibilités pour pratiquer les sports d'hiver.

De telles exigences sont faciles à poser en théorie, mais en pratique il est difficile de trouver un endroit répondant à toutes ces exigences. Le terrain de 80 ha mis à disposition par l'Etat peut être considéré comme idéal à tous les points de vue.



Le bâtiment principal de l'école des sports de Vierumäki en Finlande



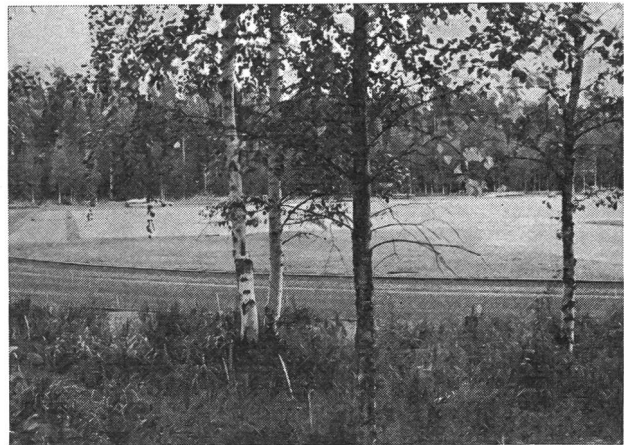
La piscine couverte de 25 m

## Construction

L'accord sur le droit de superficie étant conclu, la direction de l'institut publia en 1930 un concours pour la construction du bâtiment principal en particulier et pour la planification de l'aire en général. 21 architectes ont participé à ce concours gagné par Erik Bryggman. Selon ses plans, les travaux ont progressé de telle façon que le bâtiment principal a pu être utilisé partiellement en 1936. La salle pour les jeux de balle a été inaugurée en 1939 et la piscine couverte, projetée par le Bureau d'architecture Sysimetsä, en 1967. L'institut possède plusieurs bâtiments et différents grands immeubles pour son personnel.

Il dispose actuellement des salles de théorie et des installations suivantes:

- Logement pour env. 140 élèves (l'institut est un internat)
- 2 auditoriums
- 4 salles pour le travail en groupes
- Une salle de gymnastique, une salle pour les jeux de balle, une salle pour la lutte et la boxe, une salle de musculation
- Une piscine couverte de 25 m
- Un terrain pour l'athlétisme et le «Pesäpallo» (base-ball finlandais)



La piste de 400 m et les installations de saut et de lancement



Les places sèches pour le volleyball et le tennis

- Un terrain de football
- 4 courts de tennis
- 2 terrains de volleyball (à ciel ouvert)
- Une patinoire pour le hockey sur glace
- Une piste de patinage de vitesse
- Une piscine avec plate-forme pour le plongeon
- Un tremplin pour le saut à ski
- Un carré pour la gymnastique avec toit (en plein air)
- Des pistes de ski, un parcours de condition physique, une piste en sciure de bois (piste finlandaise)
- Des saunas et des douches

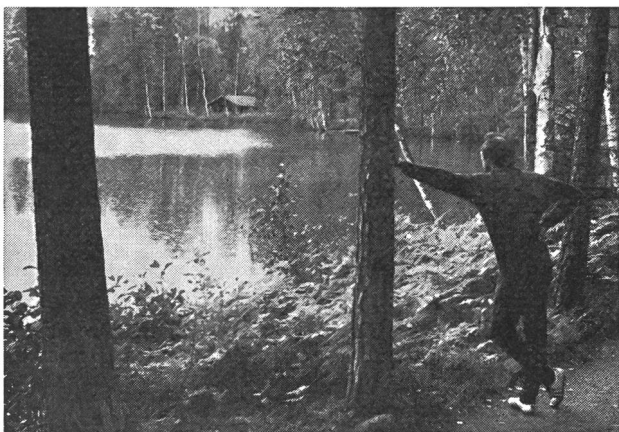
Parmi les projets, relevons la salle de sports. Les plans sont soumis actuellement pour approbation à l'administration de l'école. Les dimensions prévues sont 44 x 92 mètres.

#### Tâches et activité de l'institut

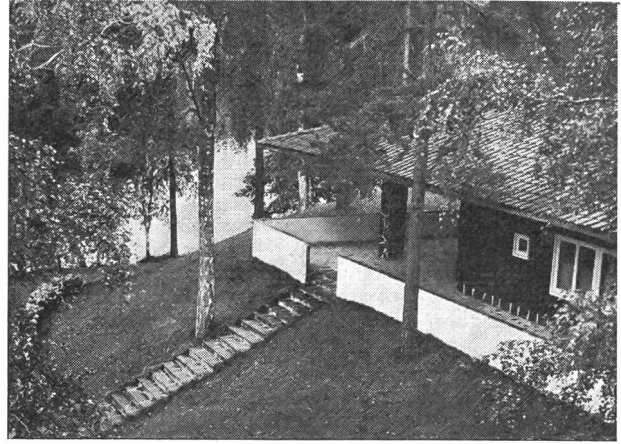
Le but principal de l'institut est la formation de moniteurs. Il s'acquiesce de cette tâche en organisant des cours ou en louant des salles à des fédérations sportives, des communes ou des sociétés.

Citons quelques cours organisés par cet institut:

- Le stage de 2 ans pour les moniteurs d'éducation physique dont le but est de former des maîtres d'éducation physique et des conseillers en matière de sport pour l'activité sportive des communes, pour les organisations, les fédérations, les sociétés et les entreprises industrielles. Tous les 2 ans, on admet à ce stage une vingtaine de candidats de chaque sexe répondant aux deux exigences primordiales, c'est-à-dire être âgé de 19 ans et avoir suivi l'école secondaire.



A deux minutes du bâtiment principal se trouve ce petit lac idyllique en pleine forêt



Le bâtiment près du lac abritant les saunas

- Le stage pédagogique en matière de sport pour les enseignants des écoles primaires qui dure environ 4 mois et qui a pour but de former des enseignants spécialisés pour ces écoles.
- Le stage de 2 ans pour la formation d'entraîneurs. Les participants à ce cours sont recrutés parmi les enseignants et les moniteurs sportifs qui ont déjà suivi l'enseignement de base.
- Les stages pour les responsables des pistes et des salles et d'autres installations. Durée: environ une semaine.
- 12 cours de tennis d'une semaine chacun sont organisés en été.

Les fédérations sportives organisent chaque année leurs propres activités réservées à leurs moniteurs ou à leurs athlètes. L'enseignement et l'entraînement sont alors placés sous la direction d'enseignants de la fédération même.

Le corps enseignant de l'institut compte 6 enseignants engagés à plein temps.

Le nombre des élèves et participants atteint chaque année environ 4000 personnes avec environ 32 000 journées de cours.

#### Le statut économique de l'institut

L'institut est une école privée. Les élèves — ou leurs fédérations, respectivement leurs sociétés — assument eux-mêmes les frais d'études. L'Etat peut accorder une bourse d'étude aux élèves de l'institut qui envisagent de se présenter à l'examen de moniteur sportif. Les étrangers peuvent également bénéficier d'une telle bourse. L'institut obtient des subventions de l'Etat pour son activité de formation conformément aux dispositions fixées dans la loi sur l'institut des sports.



Une «piste finlandaise» d'environ 2 km de long mène à travers le terrain accidenté de la forêt